



Communiqué de Presse
26 novembre 2014
Diffusion immédiate

Le partenariat paysans-consomm'acteurs des AMAP fait son entrée dans la gouvernance agricole d'Ile-de-France !

Les pratiques agricoles de notre région ont des conséquences sur l'alimentation des franciliens mais également sur la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, l'aménagement du territoire, le paysage, l'activité économique locale ou encore le lien social. En cela, les citoyens-consommateurs sont autant concernés par les choix des autorités agricoles que le sont les paysans.

La place accordée ce vendredi 22 novembre aux associations du Pôle Abiosol – dont fait partie le Réseau AMAP Ile-de-France - dans le futur comité technique du Plan Bio 2015-2020 est donc une excellente nouvelle pour le développement d'une agriculture biologique de proximité, équitable, sociale, économiquement et écologiquement viable.

Dans la soirée du **vendredi 22 novembre** la majorité (**PS-EELV-PRG-FdG**) du **Conseil Régional d'Ile-de-France** a adopté le rapport « *Pour une agriculture et une alimentation durables et de proximité en Île-de-France* » présenté par la **Vice-Présidente à l'agriculture et l'environnement, Corinne Rufet**. Plusieurs amendements ont été défendus par les différents courants politiques et ont fait l'objet de votes. Un des amendements proposés par la conseillère régionale **Catherine Ribes (EELV)** et adopté vendredi par l'assemblée régionale, proposait que le **Pôle Abiosol** puisse être représenté au **comité de pilotage et au comité technique du Plan Bio 2015-2020** par deux de ses membres. D'une part le Groupement des Agriculteurs biologiques (GAB) Ile-de-France et d'autre part l'une des trois autres structures membres du Pôle : Les Champs des Possibles, Terre de Liens Île-de-France, Réseau AMAP Ile de France.

Avec ses partenaires du Pôle Abiosol, **le Réseau AMAP Île-de-France accompagne les candidats à l'installation en agriculture participative et citoyenne** dans la région Ile-de-France depuis 2009 à travers un appui technico-économique des porteurs de projets, des formations, des cafés-installation mais aussi un soutien des élus et techniciens des collectivités dans l'accompagnement de ces installations.

Ce sont ainsi près de 100 candidat-e-s à l'installation agricole accompagné-e-s chaque année pour **40 installations en Ile-de-France** depuis 2011. Grâce à l'engagement des consomm'acteurs notamment dans le préfinancement de la production des paysans, le système AMAP offre aux nouveaux agriculteurs un modèle économique solide. **L'ouverture de la gouvernance du plan bio à ces partenariats AMAP est un pas important vers le développement d'une agriculture plus ouverte aux demandes des franciliens** : des produits bio et frais, et un lien renoué avec leur alimentation et ceux qui la produisent.

Le Réseau AMAP Ile-de-France continuera donc à demander l'ouverture d'autres instances de la gouvernance agricole.

Pour en savoir plus sur le Réseau AMAP Ile-de-France, vous pouvez visionner son tout nouveau film de présentation: <http://youtu.be/cuZbmkhO28c>

Contact:

Benoît Sebaut 06-04-65-83-96 / benoit@amap-idf.org

Site internet : <http://www.amap-idf.org>